

Intervention du Maroc, thematique Afrique, 09 mai 2008

Monsieur le President,

Ma delegation s associe a la declaration prononcee par Antigua-Barbuda, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Monsieur le President,

En les circonstances de la conjoncture economique internationale et compte tenu de l approche globale et integree des questions economiques, sociales voire environnementales, le Nouveau Partenariat pour un developpement de l Afrique offre aujourd hui au continent africain l opportunit  d une cooperation regionale, susceptible d affronter les divers defis du 21eme siecle.

Le Nouveau Partenariat pour un developpement de l Afrique demeure une plate-forme coherente et concrete pour la relance du developpement du continent.

Le « NEPAD » refl te, manifestement la volonte des pays africains de s approprier leur processus de developpement aux niveau national, sous regional et continental. Il a pour objectif majeure de relancer le developpement durable de l Afrique a travers un partenariat renove avec la communaute internationale.

Le Maroc, en tant que president du Groupe des 77 et de la Chine, avait manifeste a l occasion de la 26eme Reunion ministerielle du Groupe, sa volonte de faire de la Cooperation Sud-Sud en general et du « NEPAD » en particulier, l une des priorites de son mandat. Notre pays avait affirme a cet egard, que le continent africain et les « PMA » devront continuer de beneficier de la solidarite agissante du Groupe des 77 et de la Chine, a travers un appui systematique au « NEPAD » et au programme d action en faveur des « PMA » . L objectif, etant de reduire le fardeau de la dette, d ameliorer l acces aux marches et partant, renforcer leurs capacite de gestion du processus de developpement.

Monsieur le President,

Le continent africain est particulierement vulnerable aux Changements Climatiques. Le deficit financier et technologique combine a la faiblesse des institutions politiques et sociales contribuent a la degradation de l environnement dans le continent. Le « NEPAD » a pour objectif d attenuer cette vulnerabilite africaine a travers des initiatives integrees et un programme environnemental coherent.

Ce programme d un interet particulier pour l Afrique vise la realisation des objectifs suivants :

-Renforcer les capacites humaines et institutionnelles des pays africains pour une reponse adequate aux defis du 21eme siecle;

- Favoriser la cooperation regionale et sous-regionale pour affronter les defis economiques, sociaux et environnementaux;
- Ameliorer le cadre institutionnel pour une gouvernance environnementale regionale rationnelle;
- Mobiliser les ressources financieres pour la mise en oeuvre de l Initiative Environnementale Africaine;
- Offrir un cadre approprie pour la creation d un partenariat solide entre pays africains et leurs partenaires bilateraux et multilateraux, notamment, les institutions financieres internationales;
- Conservation et utilisation durable des ressources naturelles;
- Gestion durable des ressources agro-pastorales;
- Rehabilitation et developpement des ecosystemes des oasis;
- Developpement de la Recherche scientifique pour lutter aussi bien contre les Changements Climatiques que la Desertification;
- Consolider le role de la societe civile en vue de lutter contre la desrtification;
- Mettre en oeuvre un reseau de controle ecologique a long terme;
- Creation d un observatoire pour la lutte contre les Changements Climatiques, la secheresse, la desertification et les desastres naturels.

En somme, le Nouveau Partenariat pour un developpement de l Afrique demeure pour le continent africain, une alternative tres significative. Le Maroc ne menagera aucun effort pour se concerter avec ses amis africains dans l objectif de reactiver les divers projets de cette plate-forme de cooperation regionale, necessaire aujourd hui plus que jamais, pour l essor economique du continent africain.